

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Pierre Bouvier, *Le Travail au quotidien, une démarche socio-anthropologique*. Paris, PUF, 1989, collection « Sociologie d'aujourd'hui », 190 pages

Number 25 (65), Spring 1991

Le travail : autres réalités, autres regards

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033924ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033924ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1991). Pierre Bouvier, *Le Travail au quotidien, une démarche socio-anthropologique*. Paris, PUF, 1989, collection « Sociologie d'aujourd'hui », 190 pages. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (25), 177-178.
<https://doi.org/10.7202/1033924ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pierre Bouvier, *Le Travail au quotidien, une démarche socio-anthropologique*. Paris, PUF, 1989, collection « Sociologie d'aujourd'hui », 190 pages.

Q — Dans le titre de cet ouvrage, « le travail au quotidien », quel sens donnez-vous au concept de quotidienneté et en quoi ce concept permet-il de se rapprocher des pratiques et des représentations qui se constituent à l'occasion du travail ?

R — Le livre se situe au cœur des recherches qui veulent analyser la pratique et les valeurs du travail contemporain. Les transformations que l'économie et l'appareil productif ont subies récemment obligent à réévaluer cet objet, ce paradigme des sociétés développées. Peut-on continuer à penser que le travail est désormais une variable secondaire, comme le laissaient augurer les tenants d'une civilisation des loisirs imminente ? Le progrès et le développement de la production et de la consommation pouvaient il y a quelques années encore appuyer cette problématique. Aujourd'hui, le contexte s'est profondément transformé. Les crises économiques successives, la montée du chômage, l'introduction de nouvelles technologies participent à la refonte des appareils de production. Les pratiques et les représentations vis-à-vis du travail ne peuvent plus être les mêmes alors que l'emploi devient instable, que les effectifs se réduisent et deviennent polyvalents, qu'une société duale semble de plus en plus présente.

À ces mutations économiques et professionnelles, où des marges croissantes de la population sont « privées » de travail, s'ajoute une remise en ques-

tion des valeurs et des structures que les salariés s'étaient données.

L'organisation du secteur secondaire et des services s'était, jusqu'à une date récente, appuyée principalement sur les principes du taylorisme. Son efficacité n'en impliquait pas moins, pour les salariés, les conditions marquées par une aliénation au travail : des tâches monotones et prédéterminées niaient ou du moins limitaient l'autonomie des exécutants.

Face à cette situation des structures collectives, syndicats et partis politiques, non seulement cherchaient à modifier les contraintes, mais proposaient également, à plus ou moins long terme, des solutions socio-politiques. La crise idéologique touche aujourd'hui les acteurs collectifs du travail, qu'ils soient des syndicats oppositionnels ou des partis d'obédience socialiste ou marxiste.

Cette juxtaposition de facteurs tant économiques et professionnels que politiques, fragilise les valeurs antérieures, dont celles du travail, et en modifie les aspects. Il semble en fait nécessaire d'appréhender différemment des faits sociaux qui sont sensiblement distincts de ceux que l'on connaissait antérieurement.

Q — En quoi la démarche socio-anthropologique permet-elle de mieux cerner les entités dont le travail est le principe ? Quelle est sa valeur heuristique ?

R — Pour saisir les nouvelles données, l'apport complémentaire de concepts et

de méthodes en provenance d'autres disciplines peut se révéler fructueux. C'est dans cette perspective, et principalement par le recours à des outils de l'anthropologie croisés avec ceux de la sociologie, que la démarche proposée est construite. L'ouvrage en expose la genèse et les capacités heuristiques. Il montre la saisie des pratiques et des représentations du travail qui perdurent tout comme celles qui font qu'aujourd'hui ce fait social est appréhendé par ses acteurs dans des logiques plus ambivalentes. Ces dernières juxtaposent plaisir et réification. Elles composent un nouveau contexte social où l'appréhension critique du travail ne va pas, pour les demandeurs d'emploi comme pour ceux qui sont engagés dans la production, sans une revalorisation, sinon des tâches, du moins des quotidiennetés et des sociabilités que permet le travail socialisé. La démarche socio-anthropologique, par ses concepts et outils méthodologiques, participe à cette compréhension de ces mutations. Elle insiste sur ce qui retenait peu l'attention des chercheurs engagés dans une dynamique de progrès et de développement.

Le croisement qu'elle opère entre les acquis de la sociologie dans le domaine du travail et des emprunts conceptuels et méthodologiques à l'anthropologie peut permettre de mieux saisir ces phénomènes.

Quotidienneté, ritualisation, sociabilité sont à même de rendre compte des valeurs passées et présentes, de mettre en perspective ruptures et perdurabilités, de dégager des ensembles cohérents (blocs socio-technologiques et ensembles populationnels) toujours fortement induits par le travail.

Dans le domaine des méthodes, l'immersion dans les milieux du travail, la littérature endogène et la co-présence sur le long terme participent également à ce renouvellement de l'approche.

Q — Quelles sont les implications de la démarche socio-anthropologique que vous avez contribué à élaborer pour le mode d'insertion du chercheur dans le milieu du travail et pour le mode d'investigation ?

R — Les implications de cette démarche pour le mode d'insertion du chercheur sont de plusieurs types. L'immersion dans un processus de production pose dès l'abord la question du mode d'accès et des accords nécessaires pour rendre l'analyse possible, les milieux de travail étant a priori fermés. Des biais peuvent apparaître de par le choix de l'interlocuteur, direction d'entreprise, syndicat majoritaire ou minoritaire... L'autorisation faite par tel ou tel acteur de la scène n'est pas sans « marquer » peu ou prou l'immersion. La mise en place d'un dispositif suffisamment large n'écarte cependant pas la question de l'acceptation de la population effectivement observée. Ici apparaît le recours nécessaire à la longue durée, condition essentielle pour une régulation des rapports entre le milieu et l'observateur. L'implication, la participation aux dynamiques du contexte font partie des choix auxquels est confronté le chercheur. Il me semble qu'une distanciation minimale correspond au projet de l'analyse et donc est au plus près de la déontologie nécessaire, le socio-anthropologue n'ayant pas vocation, du moins a priori, de devenir membre à part entière et définitive de la communauté de travail. C'est dans cet esprit que j'ai effectué une immersion tant dans les transports urbains que vis-à-vis du contexte d'une entreprise chimique.

Q — Quelles réalités les concepts de « bloc sous-technologique » et d'« ensemble populationnel » permettent-ils d'exprimer ? En quoi les acteurs peuvent-ils transformer ces blocs ou ces ensembles ?

R — Les concepts de « bloc socio-technologique » et d'« ensemble popula-

tionnel cohérent » veulent rendre compte de l'homogénéité et de la spécificité de pratiques et représentations du travail. Le premier s'attache à la structuration dialectique et aux effets induits par un certain type de processus et de procédures organisationnels et techniques en interaction avec des pratiques et des représentations du travail.

Sur la durée une relative stabilisation de ces paramètres suscite un « bloc socio-technologique ». Les valeurs et les pratiques du travail tout comme le technico-organisationnel qui s'y exprime lui donnent son identité. Ainsi par exemple d'un « bloc mécanique-électrique », construit sur des processus qui relèvent des techniques mécaniques et de l'énergie électrique et sont organisés suivant le modèle taylorien, et construit aussi sur des pratiques et des représentations du travail où prévalent les notions de qualification, de sociabilité et d'endogénéité. Ces paramètres s'inscrivent dans des environnements géo-démographiques et dans des temporalités sociales et économiques. Ils n'y sont pas indifférents. La cohérence du bloc ou de l'ensemble populationnel — celui-ci résulte du bloc de référence et de son environnement lorsque ce dernier est étroitement associé et induit par le procès de production — est tributaire de la reproduction tant des techniques utilisées (à des modifications non essentielles près) que des pratiques du travail vivant.

Les actions collectives des agents y contribuent lorsqu'elles visent plus à obtenir une stabilisation et une garantie des profils socio-professionnels, et une progression relative des acquis salariaux.

Le passage d'un bloc à l'autre correspond à la transformation des processus-procédés techniques et organisationnels et (ou) des pratiques et des représentations du travail vivant. Elle est liée soit à des décisions des instances dirigeantes, soit à la contestation radicale par les acteurs collectifs

du travail tant des conditions que des valeurs et pratiques antérieures, celles du bloc précédent. Le passage du « mécanique-électrique » au « mécanique-automatique » tel que nous pouvons l'observer dans plusieurs secteurs (transport, automobile...) est, du moins actuellement, d'abord le fait des acteurs dirigeants, les collectifs du travail n'ayant pu créer les conditions socio-historiques suffisantes pour en déclencher les dynamiques lourdes et leurs conséquences.

L'acteur du travail s'efforcera soit de maintenir des acquis relevant du bloc antérieur, soit de créer des pratiques et des valeurs aptes à réinterpréter dans son sens les nouvelles conditions. L'ensemble populationnel est souvent en décalage par rapport aux mutations du bloc. Il tendra cependant à s'éroder, principe même de sa cohérence, un certain type de procès de production n'ayant plus cours. Les Houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais et leur environnement en sont comme l'exemple type.